

Réf: Dossier 246849

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE SERVICES ET D'AVITAILLEMENT MARITIME » en abrégé « SISAM »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
QUARTIER FRANCE AMERIQUE NON LOIN DE LA GARE  
SITARAIL, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE SERVICES ET D'AVITAILLEMENT MARITIME » en abrégé « SISAM »

Objet : AVITAILLEMENT MARITIME;  
SERVICES DIVERS,

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
QUARTIER FRANCE AMERIQUE NON LOIN DE LA GARE  
SITARAIL, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M XU JINWEI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05198 du 07/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64110/GTCA/RC/2023 du 07/09/2023

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

